



**Réunion de la commission interdépartementale pour le développement durable « CIDD »
du 26 février 2021**

Compte-rendu

Liste de présence :

Ministère des Affaires étrangères et européennes	Marie-Anne Marx	excusée
Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction politique	Marc Bichler	excusé
Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction politique	Virginie Gilbert	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère des Affaires étrangères et européennes	Luc Dockendorf	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural	Christine Herzeele	excusée
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural	Pierre Treinen	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de la Digitalisation	Ben Max	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire	Liette Mathieu	excusée
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	André Weidenhaupt	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Jimmy Skenderovic	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Alyssa Di Cara	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Jérôme Faé	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Sébastien Kieffer	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Marguy Kohlen	<input checked="" type="checkbox"/>

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Christian Mersch	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire	Georges Reding	excusé
Ministère de l'Économie	Laurent Pütz	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Économie	Pierre Thielen	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Économie STATEC	Olivier Thunus	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Claude Sevenig	excusée
Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes	Bérengère Beffort	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche		
Ministère d'État – Secrétariat général du Conseil de Gouvernement	David DelNin	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région	Emma Waldron	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère des Finances – Secrétariat général	Lennart Duschinger	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Intérieur – Direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain	David Hottua	excusé
Ministère de l'Intérieur – Direction de la Sécurité civile	Patricia Vilar	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de la Justice	Dina Ramcilovic	excusée
Ministère du Logement	Annick Rock	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère du Logement	Cathrin Nordmo (supp.)	excusé
Ministère de la Protection des Consommateurs	Jeannette Muller	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de la Santé	Anne Calteux	excusée
Ministère de la Santé	Claire Angelsberg	excusée

Ministère de la Sécurité sociale	Abílio Fernandes	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère des Sports – Administration générale		
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire		

Ordre du jour :

1. Adoption du rapport de la réunion du 24 septembre 2020
2. Publication « Préparer & Préserver l'Avenir » - débriefing de et retours à la présentation du 28 janvier
3. Indicateurs de développement durable
4. Check durabilité – mise à jour des travaux
5. Rapport de mise en œuvre – état de la mise en œuvre des « pierres angulaires de l'action gouvernementale »
6. Divers

1. Adoption du rapport de la réunion du 24 septembre 2020

Le rapport est adopté.

2. Publication « Préparer & Préserver l'Avenir » - débriefing de et retours à la présentation du 28 janvier

MECDD : Avec plus de 120 inscriptions, dont une quarantaine d'enseignant-e-s, la présentation a connu un grand succès. Suite au nombre élevé de commandes, la brochure devra être réimprimée. En outre, des travaux de traduction en langue luxembourgeoise sont actuellement en cours. Chaque membre de la CIDD recevra un exemplaire de la brochure. Prière de contacter Marguy Kohnen, Jimmy Skenderovic ou Sébastien Kieffer pour commander plus d'exemplaires.

3. Indicateurs de développement durable

MECO/STATEC : Lors de l'élaboration du troisième PNDD, le Luxembourg a défini, pour tenir compte des objectifs de l'Agenda 2030, 110 indicateurs de suivi chiffrés sur 124 (dont 98 peuvent être évalués). Le STATEC a pour mission d'en faire une mise à jour annuelle ainsi qu'une évaluation tous les deux ans. En ce faisant, une évaluation à court et à long terme (5 respectivement 15 ans) de chaque indicateur est effectuée selon une échelle à quatre niveaux, à savoir : clairement défavorable, modérément défavorable, pas ou modérément favorable, clairement favorable. Les travaux de la dernière évaluation s'étant terminés récemment, on constate que des progrès ont bien été réalisés, mais que certains indicateurs vont dans la mauvaise direction, comme par exemple le taux de risque de pauvreté qui continue d'augmenter. L'évaluation révèle ainsi des changements positifs pour 27 indicateurs et des changements négatifs pour 22 indicateurs (indicateurs avec/sans objectifs et indicateurs de coopération confondus). A noter qu'une analyse approfondie est nécessaire pour tirer les bonnes conclusions concernant les indicateurs en régression. Pour ce qui est des énergies renouvelables, il convient de noter que l'objectif pour l'année 2020 (11% ER) a été atteint à l'aide d'un « transfert statistique » d'autres Etats membres de l'UE ayant dépassé leur objectif vers le Luxembourg. Enfin, pour ce qui est de la diffusion des indicateurs mis à jour, le STATEC est en train de créer un site web interactif et doté d'infographies. Dès lors, la publication d'une brochure spécifique n'est pas prévue.

MECDD s'enquiert si, de manière générale, il est possible d'ajouter des indicateurs à la série d'indicateurs adoptée lors de l'élaboration du PNDD. MECO/STATEC répond par l'affirmative en soulignant toutefois qu'il importe de garder un équilibre entre le nombre d'indicateurs de chaque ODD.

4. Check durabilité – mise à jour des travaux

MECDD que lors de la dernière réunion du 24 septembre 2020, la CIDD a discuté des deux projets pilotes réalisés par MLOG et MFIN. Plusieurs membres se sont alors exprimés en faveur de l'intégration d'un outil de visualisation des résultats du NHC (sous forme d'un diagramme en toile d'araignée). Lors d'une présentation du check durabilité (NHC) en interne au mois de février 2021, il a été constaté qu'il reste des éléments à clarifier respectivement à préciser. Il a ainsi été proposé d'introduire une adaptation de façon à ce que l'impact potentiel de l'avant-projet de loi (APDL) soit indiqué en se basant sur les indicateurs de développement durable tels que retenus dans le cadre du PNDD. Il est proposé qu'à cette fin, lesdits indicateurs soient affichés de manière regroupée par champs d'action prioritaire et reformulés sous forme de question. En d'autres mots, il s'agirait de l'alignement des questions du NHC avec les indicateurs du PNDD et d'une simplification en ce qui concerne son remplissage, car le texte à fournir pour une des questions prévues dans le NHC, serait remplacé par les cases à cocher.

La CIDD a un large échange de vues à propos des enseignements retenus sur base des projets pilotes susmentionnés. Il ressort des discussions qu'en tenant compte du fait que le NHC est un instrument élaboré en vue d'être utilisé en amont du processus d'élaboration de textes législatifs, et que les indicateurs du PNDD mesurent plutôt l'impact ex-post des politiques ainsi mises en œuvre, le recours à ces critères statistiques n'est pas une solution viable à ce stade.

Dans un premier temps, il conviendrait plutôt de retenir une approche plus « textuelle » du NHC, celle-ci permettant également un exposé détaillé des arguments liés à l'impact du projet de loi en

question sur le développement durable. Cette approche permettra ainsi de livrer les éléments nécessaires à la compréhension des motivations à la base de la mesure législative proposée à la lumière de leur impact potentiel sur les dix priorités retenues par le Gouvernement dans le PNDD.

De même, le NHC devrait être introduit de manière graduelle afin de permettre une familiarisation des tous les départements ministériels avec ce nouvel outil qui intégrera la documentation en annexe des futurs projets de loi.

Dans un deuxième temps, et en tenant compte du souhait exprimé par plusieurs membres du CIDD de voir à terme un élément de visualisation graphique intégrer le NHC, des réflexions plus poussées à ce sujet seront entamées à un niveau hiérarchique supérieur.

5. Rapport de mise en œuvre – état de la mise en œuvre des « pierres angulaires de l'action gouvernementale »

MECDD rappelle que dans le cadre de l'obligation légale de faire une évaluation régulière de la mise en œuvre du PNDD et des ODD au Luxembourg, une deuxième Revue nationale volontaire sur les ODD est prévue pour 2022 (niveau Nations unies) ainsi qu'un rapport national du développement durable pour 2023 (niveau national). Afin de garantir une réponse cohérente à ces obligations, le MECDD élaborera un *template* avec des questions d'orientation. Pour donner suite à la décision prise au niveau de l'UE dans le cadre du Semestre européen d'introduire les ODD dans le Programme national de réforme (PNR), le MECO a demandé aux ministères concernés de présenter le suivi des mesures indiquées dans ledit PNR en s'orientant aux ODD et les indicateurs de développement durable. D'où l'importance de collaborer étroitement dans ces exercices et de chercher des synergies.

MA réitère son appel en faveur d'une approche qui ne complique pas trop les choses.

6. Divers

MSS annonce la publication d'une étude conduite par le MSS et le Fonds de compensation se focalisant sur les aspects du développement durable et des changements climatiques (<https://www.fdc.lu/investissement-socialement-responsable/>).

MECDD informe que dans le contexte de l'introduction des ODD dans le Semestre européen précité, une réunion de coordination aura lieu le 1^{er} mars 2021.

MAEE invite tous les membres et collègues intéressés à joindre le Comité interministériel des droits de l'homme.

La prochaine réunion de la CIDD se tiendra le 26 mars 2021 conjointement avec le CID, ceci sous forme d'un workshop mené par les collègues de l'OCDE dans le cadre du projet intitulé « Strengthening existing institutional mechanisms and capacities for policy coherence in Luxembourg ».